

27 septembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# DECLARATION DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING EN CONSEIL DES MINISTRES SUR LA PARTICIPATION DE LA FRANCE AU COMITE DU DESARMEMENT DES NATIONS UNIES, PALAIS DE L'ELYSEE, LE 29 SEPTEMBRE 1978

LES DECISIONS PRISES CONCERNANT LE NOUVEAU COMITE DU DESARMEMENT DES NATIONS-UNIES, QUE NOTRE DELEGATION AVAIT PROPOSE LORS DE LA SESSION SPECIALE DU PRINTEMPS DERNIER `25 MAI 1978 ` DATE ` , RENDENT POSSIBLE A LA FRANCE D'OCCUPER AU-SEIN DE CE COMITE NOUVEAU LA PLACE QUI LUI ETAIT RESERVEE. ELLE AGIRA POUR Y FAIRE PROGRESSER UN DESARMEMENT REEL, ET QUI TIENNE \_COMPTE DU DROIT LEGITIME DE CHAQUE NATION A LA SECURITE

-\